

Réf: Dossier 336383

Avis de constitution

SOCIETE « KONATE MAHAMADOU TRANSPORT » en abrégé « KM TRANSPORT »

Siège ABIDJAN KOUMASSI CAMPEMENT, Lot 1488,
Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 août 2024, et enregistrés au CEPICI le 09 août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONATE MAHAMADOU
TRANSPORT » en abrégé « KM TRANSPORT »

Objet : LE TRANSPORT DE PERSONNES ET
MARCHANDISES, LE COMMERCE GENERAL..

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI CAMPEMENT, Lot 1488,
Ilot 31

Dirigeant(s) M KONATE MAHAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08338 du 21/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49898/GTCA/RC/2024 du 21/08/2024

